



Le 15 Avril 2025,

Profil de poste – Stage MASTER 2 (10 semaines min)

Stage refonte et animation de la charte architecturale et paysagère du Grand site de France Salagou-Cirque de Mourèze

I. Présentation du Grand Site Salagou – Cirque de Mourèze

La Vallée et le lac du Salagou, le cirque de Mourèze, le Pic du Vissou et leurs abords, ont été classés au titre de la loi 1930 pour les paysages et désignés zone Natura 2000 pour leur biodiversité exceptionnelle.

Le Syndicat mixte du Grand Site Salagou – Cirque de Mourèze a été créé afin de doter le territoire d'une gestion concertée, globale et cohérente en adéquation avec la qualité exceptionnelle de ses patrimoines.

Le label Grand Site de France, obtenu en 2024, reconnaît la qualité du plan d'action mis en œuvre, associant un accueil satisfaisant des visiteurs et une protection durable du paysage et des milieux naturels.

Sur ce territoire à la fois habité (env 1800 habitants), riche et sensible, le Grand Site œuvre pour maintenir un équilibre entre les usages, le cadre de vie des habitants, la préservation des richesses écologiques et paysagères et le développement local (activités agricoles, touristiques, ...).

II. Contexte du stage

Pour préserver et promouvoir la qualité du site, une charte pour l'architecture, l'urbanisme et les paysages du site classé de la vallée du Salagou et du cirque de Mourèze, portée par le Syndicat Mixte du Salagou-Cirque de Mourèze, a été validée le 30 avril 2010. Elle n'a pas de vocation réglementaire mais a une vocation pédagogique et de sensibilisation.

disponible ici : <https://www.grandsitesalagoumourèze.fr/ressources/documents/>

Depuis 2010, le contexte a changé : Nouveau périmètre, PLUI, SCOT, PLU... de nouveaux enjeux émergent et de nouvelles lignes directrices s'imposent pour répondre aux enjeux du dérèglement climatique notamment qu'il convient d'intégrer dans l'ensemble des actions du Grand Site : énergies renouvelables, économies d'eau, techniques de constructions plus sobres en énergie, changement de types de productions agricoles avec un fort impact sur les paysages à anticiper....



Syndicat mixte du Grand Site Salagou – Cirque de Mourèze
11 Cours de la Chicane – 34800 Clermont l'Hérault
04.67.44.68.86 – info@lesalagou.fr
grandsitesalagoumourèze.fr



En 2024, une stratégie d'évolution de la charte a démarré par une série d'entretiens avec les élus, les services de l'état, le CAUE et le bureau du Grand site.

Ces rencontres ont permis de définir les principaux enjeux d'évolution de la charte :

- **Mise à jour du contenu pour intégrer les enjeux d'atténuation et d'adaptation au changement climatique**

Les effets du changement climatiques sont de plus en plus importants et visibles sur le site. Les paysages, la biodiversité et les activités humaines évoluent de manière importante et rapide.

La composition agricole des paysages est affectée. Les pratiques agricoles évoluent fortement pour permettre d'assurer la sécurité alimentaire du territoire malgré les évolutions climatiques.

Les autres activités humaines, la manière d'habiter le territoire et la fréquentation sont amenées à évoluer, induisant une modification des pressions engendrées sur le site.

- **Adapter la charte au nouveau périmètre**

Les cartes et schémas du diagnostic sont à actualiser pour intégrer sur ces limites sud (Villeneuve et Pic de Vissou) et anticiper son extension au nord.

- **Rendu et la lisibilité de la charte**

Le document est dense, et ses différentes parties s'accumulent pour former un seul bloc. Son format n'aide pas à une communication aisée : long à imprimer, téléchargeable facilement mais en un seul fichier.

- **Appropriation par les habitants du Grand Site**

La charte est peu connue des habitants. Elle est appréciée des maîtres d'œuvres, mais ce n'est pas un document « grand public ». En outre, la volonté d'inscrire le projet dans un site remarquable et d'épouser ses valeurs et son caractère ne doit pas venir uniquement des experts mais également habitants.

III. Missions

Dans le cadre de la démarche Grand Site de France, sous la responsabilité de la direction du syndicat, en appui de la chargée de mission Paysage et en concertation avec les acteurs locaux, le stagiaire sera chargé de :

- **S'approprier les paysages du grand site**, par une première phase d'arpentage et de lecture de la documentation existante,
- En relation avec les chargées de mission Natura 2000 et agroenvironnement qui mettent en oeuvre un diagnostic de vulnérabilité du patrimoine naturel (paysages, espèces, milieux,...) et des activités humaines (agriculture, fréquentation, mobilité...) du site face aux changements climatiques, **spatialiser les éléments de diagnostic et d'enjeux relatifs au paysage afin d'en dégager une lecture systémique,**
- Appuyer la chargée de mission pour **la reprise des mises en page** des outils pédagogiques et de sensibilisation à l'architecture et au paysage du site, y compris la charte,
- Appuyer la chargée de mission dans sa mission **d'animation de la charte** : organisation de rencontres, balades, atelier participatifs ou publications,

- Appuyer la chargée de mission paysage sur la partie **accompagnement des pétitionnaires** (élus ou habitants) ce qui se traduit par des prises de rendez-vous, l'organisation des réunions avec les services de l'état, note de travail, etc.

IV. Profil recherché

- Elève ingénieur ou MASTER II paysage, aménagement du territoire ;
- Connaissances en gestion de projet ;
- Connaissances générales sur le changement climatique, l'atténuation et l'adaptation ;
- Intérêt pour le développement local, animation territoriale, concertation ;
- Intérêt pour le graphisme et l'illustration ;
- Esprit de synthèse et d'analyse, capacités rédactionnelles et orales ;
- Autonomie, rigueur, sens du relationnel et organisation dans le travail ;
- Maîtrise des logiciels de bureautique, de mise en page et de cartographie ;
- Maîtrise du dessin à la main
- Permis B indispensable ;
- La connaissance du territoire, des dispositifs Grand Site et Natura 2000 seraient un plus.

V. Modalités de recrutement

• Conditions de travail

- Durée du stage : 10 semaines minimum (début du stage dès que possible).
- Indemnisation mensuelle selon la réglementation en vigueur.
- Stage basé à Clermont l'Hérault 34 800, déplacements sur le territoire du Grand Site et des sites Natura 2000.
- Le stagiaire pourra être amené à travailler certains week-ends (les jours seront rattrapés).
- Le syndicat mixte n'est pas en mesure de vous fournir un logement.

• Pour candidater

- Lettre de motivation (15 lignes maximum) , CV et portfolio à adresser par mail à paysage@lesalagou.fr dès que possible et au plus tard le lundi 12 Mai à midi.
- Un échange en visio ou en présentiel sera organisé le mardi 20 Mai matin avec les candidat-e-s sélectionné-e-s (notez-le dès à présent !)
- Pour plus de renseignements, veuillez contacter Anna Prugne au 04 67 44 68 86